



INITIATIVE
HOMME
FAUNE SAUVAGE

DESTINS CROISÉS, TERRITOIRES PARTAGÉS

FAVORISER LA COHABITATION ENTRE LES ACTIVITÉS HUMAINES ET LA FAUNE SAUVAGE

L'initiative Homme – Faune sauvage rassemble des acteurs de la conservation de la nature, de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et de l'administration publique dans le but commun d'améliorer la cohabitation Homme - Faune sauvage.

Les espaces naturels accueillent de nombreuses activités économiques et de loisirs, qui peuvent interagir avec la faune sauvage. Une bonne cohabitation passe par un partage harmonieux du territoire et des ressources, afin que la biodiversité puisse s'épanouir tout en permettant le bon déroulement des activités humaines. Il s'agit de chercher à identifier et mobiliser des acteurs locaux, des « insiders », prêts à s'impliquer pour faciliter la cohabitation Homme - grande faune sauvage sur un territoire.

Ces « insiders » sont perçus comme étant les plus susceptibles d'avoir un impact positif car ils sont déjà intégrés au tissu local. Ils sont donc relativement acceptés par les parties prenantes du conflit et ils ont une conscience plus aigüe des besoins.

L'initiative permet de développer des projets concrets en faveur d'une meilleure acceptabilité sociale et d'une gestion des interrelations entre la faune et les activités humaines (agriculture, élevage, tourisme, sport de nature, chasse, gestion de l'environnement).

FOCUS SUR LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, FRANCE

La problématique de coexistence se pose notamment en France, en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) qui, par ses spécificités géographiques et climatiques, présente une grande diversité de milieux et d'espèces. Cette richesse de la faune sur un territoire aux activités humaines nombreuses implique des interactions diverses parfois conflictuelles.

Plusieurs espèces de la grande faune sauvage sont concernées, à savoir, les loups, les cervidés, les sangliers, les mouflons, les bouquetins, les chamois, les renards, les mustélidés et l'avifaune en zone rurale et montagnarde. L'initiative fonctionne par l'intermédiaire d'un appel à projets annuels.

Le premier appel à projets a été lancé en septembre 2020.



ZOOM SUR LES PROJETS FINANCÉS

ESCALADE ET VAUTOURS

Le dés-équipement de voies d'escalade permet de protéger un couple de vautours percnoptères dans le Luberon, en préservant la quiétude à proximité de son lieu de reproduction. La sensibilisation de la population et des usagers du site, notamment les clubs d'escalade, est un enjeu primordial de cette action.

- Office National des Forêts -

AGRICULTURE ET GRUES

Les dégâts causés par les grues cendrées sur les cultures de blé en Camargue touchent un réseau d'agriculteurs. Grâce à leur participation active, diverses hypothèses sont testées afin de proposer des changements de pratiques agricoles et mettre en place des solutions visant à atténuer et prévenir ces risques.

- Fondation Tour du Valat -

PROTECTION DES TROUPEAUX ET LOUPS

La sensibilisation de divers publics (acteurs du tourisme, associations de sports de nature, grand public, scolaires ...), par le biais de conférences et d'animations, sur la présence de chiens de protection des troupeaux est cruciale depuis le retour du loup. Dans de nombreux cas, la présence de ces chiens peut jouer un rôle important dans la diminution de la prédation par le loup et donc être un élément essentiel dans la voie d'une coexistence pacifiée avec le prédateur.

- Associations FERUS et France Nature Environnement PACA -

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES ET FAUNE SAUVAGE

L'ouverture du premier Centre de Soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes, à Saint-Cézaire-sur-Siagne, permet la prise en charge des animaux blessés par les activités quotidiennes (conduire un véhicule, tailler une haie ...). Le Centre communique sur les bons gestes à effectuer en cas de rencontre avec un animal de la faune sauvage et mobilise les visiteurs, les adhérents d'associations et les professionnels du secteur touristique pour en faire des relais et des partenaires du Centre de soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes.

- Association PACA pour Demain -



CHIFFRES CLÉS



19 PROJETS
SOUTENUS DEPUIS 2021

700 000 € ENGAGÉS
SUR 3 ANS

9 ESPÈCES
CIBLES

SCIENCES ET LOUPS

L'amélioration des connaissances et de la perception du loup, notamment l'étendue de sa population dans le massif de la Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône et Var) et son régime alimentaire, favorise la cohabitation avec ce prédateur, en comparant des données scientifiques (analyses génétiques) avec des données de perception des acteurs locaux (questionnaires).

- Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères -

ACTEURS ÉCONOMIQUES CAMARGUAIS ET FAUNE SAUVAGE

La création d'un dialogue entre acteurs camarguais (agriculteurs, éleveurs, chasseurs, opérateurs touristiques, riverains, acteurs de la protection de la nature ...) permet de proposer des solutions concrètes et coconstruites pour la coexistence entre les humains et la faune sauvage responsable de dégâts agricoles (sangliers, grues cendrées, flamants roses, canards).

- Centre National de la Recherche Scientifique -



ET APRÈS ?

À la suite des premiers résultats encourageants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en France, l'Initiative Homme - Faune sauvage est vouée à être étendue à d'autres zones de conflits Homme faune sauvage.

Une des clés de réussite de l'initiative est l'existence d'un Comité de Pilotage équilibré, regroupant divers acteurs qui représentent une divergence d'opinion sur la question de la faune sauvage : acteurs de la conservation de la nature, acteurs du monde agricole, acteurs du monde de la chasse ainsi que de l'administration publique.

Une deuxième clé de réussite est l'identification d'acteurs locaux, des « insiders », qui connaissent les réalités du terrain et qui peuvent avoir un réel impact au niveau local à travers des projets soutenus et accompagnés par l'initiative.

Ces deux points sont fondamentaux pour étendre l'initiative en France ou dans d'autres régions en Europe.

Ainsi, les membres fondateurs de l'IHF invitent de nouveaux partenaires et acteurs locaux à rejoindre le réseau pour développer et pérenniser des activités de terrain concrètes favorisant la cohabitation Homme - Faune sauvage.



**REJOIGNEZ
NOUS!**

À PROPOS DE L'INITIATIVE HOMME - FAUNE SAUVAGE (IHF)

L'année 2020 sonne le lancement de l'initiative Homme – Faune sauvage (IHF). Cette initiative réunit cinq partenaires qui forment le Comité de Pilotage : le Conseil National de Protection de la Nature, la Chambre d'agriculture Alpes-Maritimes, la Fédération des Chasseurs des Alpes-Maritimes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Ces acteurs représentent toutes les opinions, qu'ils soient ouvertement favorables à une présence marquée de la faune sauvage ou, au contraire, qu'ils estiment la cohabitation complexe car trop pénalisante pour leurs activités.

Ce Comité est appuyé par une dizaine de partenaires de réflexion dont le Parc National du Mercantour, la Fondation François Sommer, le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée, l'Office Français de la Biodiversité, le Département des Alpes-Maritimes, la Mission pour la Transition Énergétique de Monaco, des membres du Comité Scientifique et Technique ainsi que du Conseil d'Administration de la Fondation Prince Albert II de Monaco, et un écrivain naturaliste. Ce groupe d'experts a pour rôle de conseiller le Comité de Pilotage.

L'objectif est de faire émerger des propositions innovantes et des recommandations concrètes sur la question d'une meilleure prise en compte de la grande faune dans la gestion d'un territoire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Myriam Aarras - *Référente de l'Initiative Homme – Faune sauvage, Fondation Prince Albert II de Monaco.*

✉ maarras@fpa2.org

